

**21RH19**

RESSOURCES HUMAINES

DISTANCIEL/PRESENTIEL

MANAGEMENT DE PROXIMITE : ENJEUX & MISE EN ŒUVRE

Contexte

Un bon manager doit conjuguer savoir-faire et savoir-être dans l'ensemble de ses activités professionnelles. Pour ce faire, il lui est indispensable de bien mesurer les enjeux de sa mission et de maîtriser les savoir-être spécifiques à la fonction. Dans le contexte de management d'équipes mixtes (présentiel / télétravail), il sera tenu compte des leviers spécifiques à actionner. Pour vous permettre d'acquérir les réflexes essentiels pour vous rendre efficace dans la fonction de manager.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les rôles et responsabilités de manager
- Connaître les bonnes pratiques et savoir les mettre en oeuvre à bon escient
- Maîtriser les techniques de communication et les savoir-être
- Savoir animer son équipe au quotidien : motiver, organiser le travail et déléguer

Contenu

Comprendre son rôle et ses responsabilités de manager de proximité

- Clarifier les rôles et les responsabilités de manager
- Cerner son style managérial préférentiel

Travail de groupe : Le manager et son équipe ; les attentes réciproques
Test individuel : autodiagnostic de son style de management

Mettre en place les bons comportements

- Le management situationnel : Adapter son style aux situations et personnalités
- Cerner son équipe, les compétences et le niveau d'autonomie de chacun
- Clarifier les fonctions pour responsabiliser chaque acteur

Travail de groupe : Élaboration du diagnostic de maturité professionnelle de son équipe

Bien communiquer et motiver

- Comprendre la communication managériale
- Mobiliser avec pertinence les différents registres de la communication : opinions, faits et émotions
- Donner des feedbacks constructifs à ses collaborateurs
- Savoir transmettre une consigne, faire une demande, traiter une erreur
- Recadrer un collaborateur sans démotiver
- Créer un climat favorisant l'adhésion, la responsabilisation et la confiance
- Prise en compte des besoins individuels : reconnaissance, statut, sécurité

Mise en situation « pratiquer l'écoute active avec ses collaborateurs »

Savoir animer son équipe au quotidien

- Planifier les missions, définir les contributions individuelles et organiser le travail en équipe
- Fixer des objectifs en déclinant ceux de l'entreprise
- Définir et faire appliquer les « règles du jeu » collectives, comprises et partagées
- Développer la cohésion de son équipe
- Suivre et accompagner son équipe, dans un contexte de télétravail
- Gérer la charge de travail et l'organisation du travail
- Pratiquer des délégations motivantes
- Favoriser l'intelligence collective
- Intégrer et développer le bien-être des équipes

Exercice individuel : « mon plan individuel de progrès »

Date - Lieu

25 novembre 2021 - Distanciel - 14h-16h30
26 novembre 2021 - Distanciel - 14h-16h30
11 janvier 2022 - Présentiel sur Montpellier
9h-17h

Durée

14 heures - 2 modules de 2h30 en distanciel
puis 7 heures en présentiel - Temps de travail
asynchrone 2h (temps estimé)

Tarif

455 € - Adhérent
570 € - Non-adhérent

Public

Collaborateurs en situation d'encadrement,
managers ayant pris récemment leurs fonctions.
Groupe minimum de 4 personnes et maximum
de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de pédagogies ludique en sous-
groupe, et inductive en individuel ou en sous-
groupe : Réflexion et partage. Mises en situation
à partir des exemples des participants et de
situations concrètes. Les participants
élaboreront leur propre plan individuel de progrès
à la fin de la formation, afin d'ancrer les
changements voulus dans le quotidien.
Animation en visio-conférence. Disposer d'un
ordinateur avec connexion audio et vidéo.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des
stagiaires et de leurs attentes est réalisée en
amont de la formation.

En cours de formation, des temps de
questions/réponses, puis en fin de formation, un
questionnaire, permettront à l'intervenant.e
d'évaluer les acquis.

Une évaluation de l'action de formation est
réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire
et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à
l'issue de la formation.

Une évaluation post formation est adressée au
prescripteur afin d'évaluer la progression des
stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante

Le contenu de la formation s'adapte en fonction
des situations de handicap : merci de [nous
contacter](#) au préalable